

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00171 Numéro SIREN : 800 102 394 Nom ou dénomination : A.N.O

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 12925

ORDONNANCE

Nous, **Rémy DOUGE**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du Greffier;

Vu la requête et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100 et suivants, et R. 225-64 et suivants du Code de commerce ;

Accordons un délai jusqu'au 31 mai 2024

pour la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la société :
A.N.O (SAS)
4, Rue Gustave Eiffel
Saint-Jean de Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 ;

Disons que la présente ordonnance sera mentionnée au registre du commerce et des sociétés à la diligence de Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce d'Angers ;

Disons qu'elle sera notifiée par LRAR à :
A.N.O (SAS)
4, Rue Gustave Eiffel
Saint-Jean de Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 37,42 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à ANGERS,

Le Greffier

Le Président